



PAUL ÉMILE VICTOR | MARSEILLE
RÉSIDENCE
É T U D I A N T E
A T T E S T A T I O N
D ' H É B E R G E M E N T

JE SOUSSIGNÉ[E],

NOM |.....

PRÉNOM |.....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR,

Héberger depuis le | | à ce jour | | Avoir hébergé
depuis le | | jusqu'au | |

Mme | M. |

Né[e] le : | | à

A l'adresse suivante
.....
.....

Je déclare en outre, avoir pris connaissance de l'article 441-7 du nouveau Code Pénal reproduit ci dessous et punissant d'un an d'emprisonnement et de 15.000,00 €uros d'amende le fait :

1. D'établir une attestation ou un certificat inexact faisant état de faits matériellement inexacts.
2. De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère.
3. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45.000,00 €uros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au Patrimoine d'Autrui.

FAIT À LE | |

SIGNATURE DE L'HÉBERGEANT

■ PIÈCES A JOINDRE

- Photocopie Carte National d'Identité [ou Carte de Séjour et Passeport]
- Justificatif fiscal de la Taxe Foncière [Si vous êtes Propriétaire]

